

Cher Monsieur l'abbé,
Cher Monsieur le diacre,
Chers diocésains,

Le temps passe ...

De comités de concertation en réunions gouvernementales, d'arrêtés ministériels en décrets de gouverneurs, la situation sanitaire demeure préoccupante et aucun changement notable n'a été apporté aux mesures diverses touchant notre vie pastorale concrète.

La perspective d'un confinement limité dans le temps nous avait permis de vivre ces dernières semaines avec patience, dans l'attente d'une reprise. Celle-ci ne vient pas. Il semble que les mesures dureront encore à tout le moins plusieurs semaines. De plus, des informations parfois contradictoires sèment un peu de confusion. Il est utile de préciser quelques points importants.

1. Depuis le quatrième dimanche de l'Avent, les autorités gouvernementales ont permis la célébration du culte avec des assemblées de 15 personnes maximum, avec les nuances que nous connaissons. Cette restriction sévère a surpris et a été reçue comme un cadeau empoisonné. On a craint de devoir limiter, refuser, exclure. Mais en beaucoup d'endroits, la célébration de l'Eucharistie a repris, en respectant les consignes sanitaires.

Vous le savez : l'Eucharistie est source de vie. C'est l'Église qui fait l'Eucharistie, "mais ce qui est plus fondamental, c'est que l'Eucharistie fait l'Église et lui permet d'être sa mission, avant même de l'accomplir. Voilà le mystère de la communion, de l'Eucharistie : recevoir Jésus pour qu'il nous transforme de l'intérieur et recevoir Jésus pour qu'il fasse de nous l'unité et non la division" (pape François, 14 juin 2020).

Nous invitons les communautés chrétiennes, les pasteurs et les autres acteurs pastoraux, à reprendre, si ce n'est déjà fait, la célébration de l'Eucharistie. Il n'est pas bon de s'abstenir trop longtemps de célébrer l'Eucharistie ou d'y assister uniquement par écrans interposés. Trouvons les modalités concrètes pour vivre la joie de l'Eucharistie, en y participant vraiment. Partageons nos expériences : inscriptions préalables, offre plus large de messes, sens de la fraternité en laissant sa place à d'autres afin que tous y participent, etc.

2. La catéchèse doit reprendre ou se poursuivre, elle aussi, même si cela est difficile. Nous encourageons les équipes de catéchèse à vivre, dans les lieux de culte, des célébrations, eucharistiques ou non, et à se montrer créatives pour garder un lien catéchétique avec les enfants. Le Service diocésain de Catéchèse offrira dès la semaine prochaine des pistes concrètes de mise en œuvre de la catéchèse, autrement et dans le respect des consignes sanitaires. N'hésitez pas à demander et recevoir ses conseils.

3. La célébration des funérailles n'est plus limitée, désormais, à 30 minutes. Offrons aux familles et proches en deuil des célébrations de qualité, développées et remplies d'humanité, rayonnantes de la Bonne Nouvelle de la résurrection, en respectant les normes sanitaires. En signe de solidarité en ces temps difficiles, et en raison de l'absence d'assemblée nombreuse, le casuel est maintenu à son tarif réduit (120 €), si toutes les prestations sont assurées, le célébrant et l'évêché renonçant à leurs parts.

4. La célébration des sacrements de l'initiation chrétienne a déjà été, souvent, reportée, une ou plusieurs fois. Il est bon de ne pas différer davantage ces sacrements. Le baptême et les diverses étapes du catéchuménat peuvent se vivre désormais, en respectant les mesures sanitaires édictées, et le sacrement de la confirmation pourra être conféré, au temps pascal : nous proposerons bientôt des modalités concrètes pour ce faire.

5. Pour permettre à davantage de personnes de recevoir les cendres le mercredi 17 février, outre l'Eucharistie, une liturgie de la Parole, que l'on répète deux ou trois fois dans la journée, est possible. Le Service de Pastorale Liturgique vous enverra prochainement une proposition à cet effet.

6. La solidarité demeure une exigence de ce temps difficile : le Carême en sera une expression éminente. Depuis nos assemblées dominicales certes réduites, à travers tant d'actions concrètes dans tout le diocèse, et, surtout, avec Entraide et Fraternité, que nous puissions allier Eucharistie et service du frère : "Tu nous as choisis pour servir en ta présence" (prière eucharistique n° 2).

Saint Paul nous le disait dimanche dernier : "Frères, je dois vous le dire : le temps est limité". Et Jésus d'ajouter, dans l'évangile : "Les temps sont accomplis : le règne de Dieu est tout proche".

N'attendons pas.

Prenons et reprenons, avec confiance et optimisme, le chemin de l'Eucharistie, pour partager et célébrer une espérance joyeuse.

+ Pierre Warin
Evêque de Namur

Joël Rochette
Vicaire général